

# Séance du mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2009

~~~~~

L'an deux mille neuf, le premier juillet à dix neuf heures, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Le Seure, sous la présidence de Monsieur MARTIN Jean-Michel, Président d'après les convocations en date du 22 juin 2009.

Présents : MARTIN Jean-Michel, VARANCEAU Jean-Luc, BEGEY Jean-Marie, VITRY Jean, THOUARD Geneviève, MOYSAN Alain et ROUDIER Patrick.

Absent excusé : PERAT Sylvie.

Absent : VICENTY Jean-Michel.

Invité présent : Didier HAY.

M. Jean-Luc VARANCEAU a été élu secrétaire de séance

## ===== Ordre du Jour =====

1. Matériel
2. Travaux en commun
3. Personnel
4. Questions diverses

=====

Aucune remarque n'étant faite sur le procès-verbal de la réunion du 04 juin 2009, il est adopté à l'unanimité des membres présents.

### **1- Matériel**

Monsieur le Président rappelle des différentes étapes et conditions :

- bouchage des trous avec de l'enrobé à froid ou du calcaire suivant le type de chemin,
- passer le cylindre après le bouchage et après le goudronnage,
- prévoir une équipe de 3 personnes pour le bouchage et le goudronnage,

Puis, il suggère d'établir un planning des opérations de goudronnage pour la campagne 2009. Chaque commune indique donc ses besoins en matériaux et en temps qui sont résumés dans le tableau ci-dessous :

### **2- Travaux en commun**

- Tondeur Iséki

L'expert de l'assurance du SIVOM, la SMACL est venu pour voir le matériel à Migron le mardi 02 juin. D'après les premiers éléments qu'il a pu constater, il estime le tondeur irréparable. Cependant, la contre expertise qui devra se faire après le 23 juin aura lieu aux Etablissements FORT à Saintes en déterminera exactement l'état.

Monsieur Patrick ROUDIER, délégué du Seure évoque, dans l'hypothèse où l'Iséki serai effectivement irréparable, la possibilité d'acquérir 3 tondeuses moins importantes pour une meilleure organisation du travail.

Enfin, Monsieur le Président indique que les établissements FORT de Saintes ont prêtés un tondeur en attendant que nous soyons fixé sur notre tondeur actuel. Parallèlement, il informe l'assemblée qu'une demande de prise en charge des frais de location d'un tondeur a été formulée auprès de la SMACL.

- *Goudronneuse*

Elle a passé le contrôle technique avec succès. Le technicien a conseillé de débrancher les cosses de la batterie pour éviter qu'elle se décharge durant la période inutilisation.

- *Giro-Broyeur*

Monsieur Le Président indique que la commune de Villars envisage d'acquérir un giro-broyeur pour tondre les chemins ruraux enherbés. Le devis présenté par les Etablissements THOUARD s'élève à 1 375,40 € TTC pour un girobroyeur d'occasion « Quivogne » d'une largeur de travail de 1,8 m. Il demande si les communes de Migron et Le Seure seraient intéressées par ce matériel.

Madame Geneviève THOUARD, maire du Seure souhaite demander l'avis à son conseil municipal.

### **3- Gestion du personnel**

- rencontre avec William TROCHUT

- les engagements respectifs de la collectivité et du préfet pour l'organisation et le fonctionnement de la télétransmission ;

- la possibilité pour la collectivité, de renoncer à la transmission par voie électronique et les modalités de cette renonciation.

- *Permis de conduire des agents*

Il sera demandé aux agents de fournir une copie de leur permis de conduire pour faire le point sur leurs autorisations de conduite.

### **4- Questions diverses**

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 20h100 et ont signé au registre les membres présents.*